

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1915-1916)
Heft: 5

Rubrik: Séance du mercredi 12 janvier, à 8h. 1/2 du soir
Autor: Paquin, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Discussion.

Au cours de l'entretien qui suit cette causerie, M^{lle} Dupin, répondant à M. Claparède, dit qu'il y a généralement accord entre les graphologues dans l'interprétation des signes et que la force musculaire n'a pas une grande influence sur la forme de l'écriture.

Quelques membres qui se sont occupés un peu de graphologie n'ayant pas obtenu des résultats concluants, M. Boret demande aux instituteurs de faire avec des élèves de 9 à 13 ans une *expérience de contrôle*. Dans chaque classe quelques élèves montrant de l'application, de la persévérance, du désir de bien faire et quelques autres faisant preuve du contraire seraient chargés de faire une composition de 5 ou 6 lignes sur un sujet quelconque. Les épreuves portant le nom de l'auteur et du maître de la classe seraient soumises, sans aucun renseignement sur le caractère, à M^{lle} Dupin. Dans la séance de mars, nous pourrions constater si les appréciations du maître et les interprétations de la graphologie concordent. M^{lle} Dupin voulant bien accepter cette épreuve, nous recommandons l'expérience à nos collègues.

Propositions individuelles.

M. Bieler invite les sociétaires à lire dans le Bulletin de la Société libre pour l'étude de la psychologie de l'enfant (Paris) un intéressant travail sur le classement des branches par les écoliers d'après leurs préférences. Il nous communique le résultat de l'expérience faite dans sa classe où l'histoire, la géographie, le dessin occupent les premiers rangs. Sur sa demande, il est aussi décidé d'adresser le Bulletin de notre Société aux nouveaux membres du corps enseignant, en les invitant à assister aux séances de notre Société.

Candidature.

M. G.-H. Perrot est reçu membre à l'unanimité.

Communications.

Il est donné lecture d'une lettre de la Société pédagogique romande qui recommande la souscription pour les orphelins serbes, et d'une lettre de M. Favas remerciant

notre Société pour le titre de membre d'honneur qu'elle lui a accordé.

Faute de renseignements suffisants, la Société n'entre pas en matière sur une demande qui lui est adressée par le Comité d'initiative pour rendre férié le 1^{er} août et s'occuper de l'hymne national.

Le Secrétaire : E. PAQUIN.

CONVOCATION

La Société pédagogique genevoise est convoquée pour le **mercredi 9 février à 8 heures et demie** du soir, Taconnerie, 5 (Institut J.-J. Rousseau).

Ordre du jour :

1. M^{lle} A. Descœudres. Illusion de poids et anormalité.
2. M. Ed. Claparède. Développement et aptitudes. Plan d'expérience collective (avec démonstration au cours de la séance).
3. Communications individuelles.
4. Candidatures de M^{me} Faller-Knaus et de M. Jaques-Dalcroze.

N. B. — Bibliothèque ouverte dès 7 h. $\frac{3}{4}$.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

Sommaire du N° 5 :

La graphologie dans l'éducation, par M^{lle} Alice DUPIN. — Discussion.
— Convocation pour le mercredi 9 février à 8 h. 1/2.

Séance du mercredi 12 janvier, à 8 h. 1/2 du soir.

Présidence de M. Ed. CLAPARÈDE, président.

M. le Président remercie M^{lle} Dupin de bien vouloir faire part à la Société de son expérience relative aux choses de la graphologie, et lui donne la parole.

La graphologie dans l'éducation.

par M^{lle} Alice Dupin.

Les premières intuitions de la graphologie nous viennent d'Aristote et les premières constatations et justes évaluations, de Lavater.

De là, il faut arriver jusqu'à l'abbé Michon qui, le premier, a mis en lumière le côté vraiment scientifique de la question en en posant *la base des principes et de la classification*, pour trouver la graphologie à l'état de science raisonnée.

La graphologie est souvent appelée « *la matérialisation de la pensée ou photographie du cerveau* » ; elle nous permet de nous faire une idée de l'homme d'après son écriture.

En effet, en étudiant une écriture avec soin et d'après ses lois nous pouvons avoir la révélation de la nature morale de celui qui l'a écrite et de l'étendue de ses facultés ;

vous voyez d'ici de quelle précieuse aide elle peut nous être en éducation.

En nous permettant de mieux connaître nos élèves et par cela même de pouvoir aider à développer certaines qualités, certains dons, et endiguer certains défauts que nous n'aurions peut-être jamais découverts sans elle.

Dans son introduction au traité de *Graphologie pratique* paru en 1873, l'abbé Michon disait déjà : « Dans l'éducation des enfants elle est un baromètre indicateur à consulter perpétuellement pour se rendre compte des progrès que font chez eux les passions croissantes, et pour juger de l'action exercée par une éducation attentive sur leurs défauts dominants. » C'est intéressant de noter que lui, qui était historien, et non pédagogue, avait vu aussi ce côté de la question.

Je ferai remarquer en tout premier que l'on ne peut faire avec des écritures d'enfants et de jeunes gens des analyses semblables à celles que l'on peut faire pour des adultes et cela va de soi, puisque leur écriture comme leur personnalité n'est pas encore formée, mais très tôt déjà l'on peut distinguer : les natures franches, de celles qui ne le sont pas ; les bonnes natures, c'est-à-dire celles qui n'ont pas de gros défauts, des natures qui aiment la chicane, la contradiction, les timides, les résolus, etc., et cela peut aider les éducateurs. A mon avis la graphologie, dont l'application va toujours de pair avec la psychologie, devrait avoir une petite place dans les Ecoles normales.

Si la chose vous intéresse, j'aurais le plus grand plaisir à faire avec vous des recherches sur le graphisme de vos élèves.

Nous pourrions d'abord, si vous le voulez bien, chercher un signe spécial : tel que celui de l'application, de l'obéissance, du désir de bien faire, etc., nous pourrions ainsi contrôler les directions graphologiques.

Quelqu'un m'objectait un jour que ce classement était chose difficile, vu « l'écriture scolaire » ; c'est difficile c'est vrai ; mais non impossible. Et malgré l'instinct d'imitation, inné chez les enfants en matière d'écriture, l'on arrive tout de même à dégager les signes de leur personnalité, des données calligraphiques.

J'ai fait depuis longtemps des expériences sur mes propres élèves et je crois qu'il y a là matière à de sérieuses recherches.